

ACTUALITE DU GROUPE SPCA

programmation 2011



61st Political Studies Association Annual Conference
Transforming Politics: New Synergies
19 - 21 April 2011
Novotel London West

Panel “Sarkozy's State”

Co-organised by Alistair Cole and Jean-Michel Eymeri-Douzans

Chair: Nick Startin, UWE

Discussant: Philippe Marliere, UCL

Session: Session 7 (Wednesday 20th April, 13:00 - 14:30)

Stream: French Politics and Policy

Our panel proposes to continue the dialogue between the PSA (French Politics Study Group) and the *Association Française de Science Politique (Groupe de travail “Science politique comparée des administrations)* fruitfully engaged in Edinburgh, 2010. The panel addresses the need for an ongoing political sociology of the State. The sovereign nation-state has indeed been challenged in recent decades by trans-national and international pressures. Yet, from a *longue durée* perspective, the state has shown remarkable persistence, due to a combination of extraordinary flexibility and theoretical and organizational continuity and permanency. The panel explores various dimensions of the State under Sarkozy, with a focus on managerial, territorial, and societal reform. More than anywhere else, in France the state has believed in its capacity to impose its technocratic solutions and symbolic visions upon a society that is (or at least once was) conceived as a vast field of implementation. The panel will evaluate three dimensions of Sarkozy’s State: Elites and the State in Sarkozy’s France (Jean-Michel Eymeri-Douzans, Toulouse); the Twin Faces of State Reform (Alistair

Cole, Cardiff); and Sarkozy's State and the European Union (Helen Drake, Loughborough). The panel will present a set of succinct papers synthesizing specific aspects of state reform, identifying core challenges of state capacity building and underlying continuities beyond state reshaping.

Papers abstracts:

Alistair Cole (Cardiff University) 'The Twin Faces of State reform'

This communication will focus upon the territorial challenges to the French State. There is a genuine policy puzzle in terms of how to join up separate agencies of the State that is far from unique to France. Introducing new evidence based on interviews with high ranking officials, politicians and representatives of territorial policy communities in 2010, the main body of the communication focuses upon the two main territorial reforms of the Sarkozy presidency, the Reform of the Territorial State, and the Local Government Reform. These cases reveal an original attempt to craft a political discourse based on public sector productivity and state puissance. The paper explores the tension between synoptic models of reform, focused on the expectation of rapid and quantifiable macro-level change that suits the short term returns of the political cycle; and institutionalised processes of meso-level implementation, with different timescales, logics of appropriateness and configurations of actors.

Helen Drake 'Sarkozy's State and the European Union'

From July-December 2008 and for the second time in a decade, France held the Council Presidency of the European Union. Expectations for FPEU08 were uncommonly high in Paris: this was an opportunity to turn the page on the referendum of 29 May 2005. In reality the presidency was rocked by a sequence of serious external shocks, and credit was given to President Sarkozy's crisis-management mode of political leadership for keeping the EU on course. Given this context, this paper asks what opportunities FPEU08 afforded the French executive to try out new diplomatic routines and discourse in line with President Sarkozy's declared intention on the night of his electoral victory, to take France back into Europe. This perspective allows us to examine the EU Council presidency function, and EU membership more broadly, as a form of Europeanisation of the norms and practices of its member states, and to evaluate it as a source of change for the French state.

Jean-Michel Eyméri-Douzans (IEP de Toulouse-LaSSP) 'Elites and the State in Sarkozy's France'

If France, especially under the Fifth Republic, can be characterised while comparing with other European democracies by the "tutelary" nature of the state as an enterprise of political domination (in the sense of Weber), another remarkable element of French politico-administrative "exceptionalism" has been the prominence enjoyed for long within that state apparatus – and the public sphere at large – by an "administrative direction" composed of corpses/"status groups" of top civil servants. Since these administrative elites have enjoyed a real association to the "pouvoir d'Etat" as powerful co-governors all along with political governors, it is not a conclusion of minor consequence for the understanding of the governing in France to observe that current trends and transformations are significantly weakening the "chances of power (or influence)" of these French

administrative elites : they appear to be fragilized to an extent unknown since the turbulences of the post-Liberation period. This paper discusses and debates the challenges to French elites in Sarkozy's State.

*

* *

11^{ème} Congrès de l'AFSP- Strasbourg 2011
Section Thématique n° 25 du Groupe de Travail
« Science politique comparée des administrations » (SPCA)

Les administrations publiques en réforme(s) :

une comparaison Allemagne-France

Organisateurs :

Jean-Michel EYMERI-DOUZANS, IEP de Toulouse-LaSSP

jean-michel.eymeri-douzans@sciencespo-toulouse.fr

&

Prof. Dr. Sabine KUHLMANN, DHV Speyer

kuhlmann@dhv-speyer.de

Président de séance : Alistair COLE

coleA@cardiff.ac.uk

Poursuivant sur sa lancée depuis sa création au 9^e Congrès à Toulouse, le Groupe de Travail « SPCA » organise des rencontres et suscite des publications qui pratiquent en général la mise en comparaison de plusieurs cas nationaux ou sectoriels (quatre à six cas), analysés au regard d'une problématique commune (fusions et réorganisations administratives, cultures administratives, concours administratifs, etc.).

La tenue du 11^e Congrès à Strasbourg, cette ville-symbole, « porte et pont » entre Allemagne et France, commandait de proposer le format plus original d'une comparaison approfondie limitée à l'étude du cas de nos deux pays. Pour ce faire, le Groupe SPCA s'est associé au Prof. Dr. Sabine Kuhlmann, titulaire de la Chaire de Sciences administratives européennes à la prestigieuse *Hochschule* de Speyer, spécialiste de la comparaison franco-allemande.

Sur le fond, une comparaison franco-allemande en matière de science politique comparée des administrations publiques s'impose à plus d'un titre. Tout d'abord, France et Allemagne sont des pays de haute et ancienne tradition administrative, où les administrations occupent une place considérable, tant au concret que sur un plan symbolique, dans nos sociétés : elles méritent par conséquent une attention particulière. En outre, l'Allemagne et la France faisant partie du petit nombre de vieux Etats occidentaux où s'est inventée presque en même temps la « bureaucratie rationnelle-légale », nos deux pays continuent à être considérés comme des « modèles » ou des « types » dans les travaux internationaux d'administrations comparées : il y a donc une plus-value spécifique à resserrer la focale sur eux. C'est d'autant plus le cas dans le cadre d'une production scientifique internationale qui, depuis l'apparition dans les années 1980 de cette forme de libéralisme appliqué aux réformes administratives qu'est le « *New Public Management* », n'a cessé de discuter du plus ou moins grand degré de réceptivité des divers modèles administratifs nationaux à ce néo-managérialisme public. La tendance semble forte dans ces écrits à ranger l'Allemagne et la France parmi les pays réticents voire résistants à ce *Zeitgeist* anglophone, et à en conclure que les administrations publiques en nos deux pays se seraient donc peu réformées depuis vingt ou trente ans en comparaison du Royaume-Uni ou d'autres Etats de l'UE et de l'OCDE. Or ce discours va bien trop vite en besogne.

Au rebours, cette ST 25 entend concourir à montrer que la réalité est bien plus complexe et nuancée, en donnant l'occasion d'échanger à des chercheurs venus des deux côtés du Rhin. Car les « trajectoires » que connaissent les administrations nationales sont diverses (Pollitt & Bouckaert, 2004) et la « diffusion » transnationale des préceptes et recettes néo-managérialistes n'a rien de mécanique : elle fait l'objet d'« acclimations » localisées et d'usages stratégiques différenciés dans chaque configuration nationale considérée (Eymeri-Douzans & Pierre, 2011). Qui plus est, nos pays connaissent aussi des réformes institutionnelles aux logiques pour l'essentiel endogènes : les réformes depuis 1982 de l'administration territoriale en France, par décentralisation et déconcentration, en sont un bon exemple.

Contre l'idée reçue de « l'impossible réforme » française et, symétriquement, de la « force d'inertie de l'administration publique allemande (qui) a toujours été considérable (et) est parfois effrayante » (Thomas Ellwein, 1997), l'on souhaite ainsi mettre en regard l'évolution concrète-réelle des institutions administratives allemandes et françaises dans les décennies récentes. Pour ce faire, et compte tenu à la fois de la structure fédérale de l'Allemagne (dans laquelle le niveau fédéral d'administration est très limité) et de l'imbrication et hybridation croissante (évidente en France sous la récente RGPP) entre réformes des administrations d'Etat, centrales et déconcentrées, et réformes de décentralisation, l'attention sera portée sur les différents niveaux de gouvernement : le niveau central animé par le mouvement de « réforme de l'Etat » ou de *Neues Steuerungsmodell* et les niveaux territoriaux eux aussi en réforme(s) des deux côtés du Rhin. Il s'agira de souligner les permanences comme de prendre l'exacte mesure des nombreuses innovations et des changements majeurs intervenus dans la structuration de nos institutions administratives, parfois à grands coups d'« effets d'annonce » mais aussi « à bas bruit ».

Au total, l'on souhaite montrer et démontrer par la mise en commun de résultats de recherches de terrain comment deux pays *a priori* peu ouverts à la rhétorique du réformisme administratif d'inspiration anglo-saxonne ont, « selon leur génie propre » pour paraphraser les Romantiques allemands ou français du XIXe siècle, mis en branle leurs appareils administratifs et, mêlant hybridations, syncrétisme, adaptations instrumentales autant que discursives, fait montre d'une capacité au changement en fait assez remarquable – quoique variable selon les échelons

territoriaux et les branches de l'administration. C'est ainsi que nos administrations publiques allemande et française, à l'instar de celles de maints autres pays mais pas de la même façon, sont entrées dans l'ère du réformisme institutionnel permanent : « la réforme » a cessé d'être ce temps limité de conjoncture exceptionnelle et labile de changement après quoi l'on « reviendrait à la normale », pour devenir une des constantes du fonctionnement ordinaire de nos institutions publiques et de la vie ordinaire de ceux qui les peuplent, avec tous les effets induits de recalification et de néo-bureaucratisation progressives qu'il est passionnant de porter au jour.

*

On the occasion of a Congress held in the symbolic city of Strasbourg, AFSP Study Group Comparative Political Science of Public Administrations (SPCA) has joined with Prof. Dr. Sabine Kuhlmann, holder of the Chair on European Administrative Sciences at the prestigious *Hochschule* in Speyer, to propose a comparison exercise focusing on Germany and France.

Such a comparison truly makes sense since our two countries have both an ancient administrative tradition, with public administrations playing an important role in society. Even more, Germany and France, where legal-rational bureaucracy was invented, are still considered as “models” in comparative literature. It is all the more interesting to focus on these cases since that literature has been discussing for years the unequal degree of receptivity of national administrative models to New Public Management, the common assumption being that Germany and France would have been resistant to such an Anglo-Saxon *Zeitgeist*. As a result, public administrations in our two countries would have been less reformed than the ones of the UK or other EU/OECD countries. But this is too quick and simple a conclusion.

On the contrary, we intend to underline that reality is far more complex. National trajectories are diverse (Pollitt & Bouckaert, 2004) and the transnational diffusion of managerial precepts and recipes is nothing mechanical, due to localised “acclimatizations” and differentiated strategic usages in each national configuration (Eymeri-Douzans & Pierre, 2011). Moreover, there are institutional reforms driven by endogenous logics (e.g. decentralisation-deconcentration in France).

Against the too often taken-for-granted idea of a French “impossible reform” and a German administrative “inertia”, we want here to compare the real and concrete evolutions of German and French administrative institutions over the recent decades. Considering the importance of federalism and territorial layering of reforms, we will pay attention to the various layers of government: the central level activated by *Réforme de l'Etat* and *Neues Steuerungsmodell* and the *Länder*/regional levels.

Our purpose, on the basis of sharing together empirically-rooted knowledge, is to show how two countries which were *a priori* not very open to NPM inspired reformism have, in their own ways, demonstrated a quite remarkable capacity to change, by means of hybridizations, syncretism, instrumental as well as discursive adaptations. As a matter of fact, French and German public administrations, in their own way, have also entered, as the ones of other developed countries, into the era of permanent institutional reformism: reform has now become one of the constant features of the ordinary functioning of our public institutions, generating on-going processes of neo-bureaucratisation whose study is very stimulating.

Programme

1^{ère} séance : Le niveau national d'administration en réformes : *Bund* et Etat central

Président de séance : Alistair Cole, Cardiff University

Discutante : Pascale Laborier, Université d'Amiens

1. Jean-Michel Eymeri-Douzans, IEP de Toulouse-LaSSP, et Sabine Kuhlmann, DHV Speyer : *L'Allemagne et la France sont-elles des « NPM laggards » ? Observations critiques sur un stéréotype international.*
2. Olivier Quéré, IEP de Lyon-Triangle : *Légitimer les réformes de l'administration française en formant des « fonctionnaires-managers ». Etude de l'intériorisation des normes managériales dans les IRA.*
3. Renate Reiter, FernUniversität in Hagen, Institut für Politikwissenschaft, Lehrgebiet Politikfeldanalyse : *Rowing back to progress? Public Administration reform in the social and unemployment help sector in Germany and France.*
4. Tobias Bach, Leibniz Universität Hannover, Institut für Politische Wissenschaft : *Federal government research agencies between academic research and policy advice.*
5. Eloïse Girault, IEP de Lyon-Triangle : *Quand la routine devient impossible. L'administration de la Protection judiciaire de la jeunesse face à la banalisation de l'injonction à la réforme.*

Seconde séance : Les territoires d'administration en réformes : *Länder*, régions et municipalités.

Président de séance : Jean-Michel Eymeri-Douzans, IEP de Toulouse-LaSSP

Discutant : Pascale Laborier

1. Sabine Kuhlmann, DHV Speyer: *Reforming Public Administration at sub-national levels of government in Germany: Strategies and impacts in the States (Länder) and local governments.*
2. Alistair Cole, Cardiff University : *L'administration territoriale de la République, entre Acte II de la décentralisation et RGPP II : le réformisme permanent ?*
3. Stephan Grohs, Universität Konstanz : *Between Modernization and Fragmentation. Challenges for the Administration of the German Welfare State.*
4. Camille Lancelevée, IRIS-EHESS Paris & Centre Marc Bloch Berlin : *Les enjeux locaux de deux réformes comparables en Allemagne et en France : la redéfinition de l'interface prison-hôpital psychiatrique.*

5. Hellmut Wollmann, Humboldt-Universität zu Berlin: *The “discourse cycle” on public sector modernization in European countries.*

*

* *



Appel à communications

L'Etat des partis en Europe centrale et orientale

The State of the parties in Central & Eastern Europe

Panel (francophone et anglophone) du Groupe de travail permanent du GEAP n° 17:

Sociologie de l'Etat : Réformes & Résilience

(Chair : Jean-Michel EYMERI-DOUZANS

Co-chair : Aurélien Buffat)

Avec le soutien

De l'Institut d'Études Politiques de Toulouse

&

Agence Universitaire de la Francophonie (AUF-bureau de Bucarest)

&

Ambassade de France en Roumanie

Thématique détaillée

L'Etat comme forme institutionnelle d'organisation de l'ordre politique née dans les sociétés de l'Europe occidentale entre la sortie de la féodalité et l'entrée dans l'ère moderne – puis diffusée ensuite à la surface du globe au cours des siècles récents – reste pour l'heure, en dépit de toutes les prédictions sur son inévitable « déclin », le principal « trophée » que cherchent à

conquérir les organisations politiques spécialisées dans la compétition pour la conquête et l'exercice des rôles de pouvoir politique – les « partis politiques », pour faire simple. Chaque Etat en chaque société est, dans le même temps, un conglomérat institutionnel de ministères, d'agences et d'établissements publics, peuplé de fonctionnaires et d'agents publics, professionnellement spécialisés dans la préparation, la production, la conduite, la mise en œuvre, l'évaluation des politiques publiques et dans la gestion des services publics afférents.

L'Etat est donc en cela tout uniment la principale institution politique d'une société moderne et le cœur de ses administrations publiques – « car avant tout, dans la vie quotidienne, la domination est administration », comme le rappelle Max Weber. Dès lors, les formes et la nature de la collaboration entre les gouvernants politiques issus, directement ou indirectement, de l'élection dans nos actuelles démocraties à Etat de droit, et les fonctionnaires ou agents publics nommés par les premiers, sont un objet perpétuel de polémiques dans la vie politique, et de réflexions dans la vie académique. C'est d'autant plus le cas que, si l'on définit de façon sociologique – et non juridique – avec Jacques Lagroye le « gouvernement » comme le processus impliquant l'ensemble des activités qui tendent à maintenir ou à modifier l'ordre social dans une société politique donnée, on constate certes que maints acteurs appartenant à des sphères sociales diverses sont impliqués *de facto* dans ces interactions gouvernantes (experts, professions, représentants et médiateurs d'intérêts organisés, groupes de cause, etc.) ; mais l'on constate aussi que seuls les fonctionnaires qui peuplent la sphère administrative partagent avec les hommes politiques élus ou nommés la caractéristique d'être professionnellement spécialisés dans l'exercice des activités gouvernantes et de participer *de jure* ou pour mieux dire *ex officio* à ce que Weber appelait la « direction administrative » de la société. Cette ancienne et étroite association qui fait des dirigeants politiques et des dirigeants administratifs des partenaires-adversaires dans l'entreprise quotidiennement réitérée de revendication de l'exercice d'une autorité légitime sur « la société » pose évidemment en des termes singuliers le problème de la délimitation et/mais de l'imbrication de leurs sphères d'activités respectives.

De fait, l'histoire de l'État moderne se lit à la fois comme celle de l'institutionnalisation de rôles politiques spécialisés et comme celle de « l'invention d'une bureaucratie » qui, sortie de la domesticité des rois – l'étymologie rappelle que le ministre, *minister*, fut d'abord « serviteur » de la Maison du Roi – s'est plus ou moins objectivée, au fil des siècles, en une corporation de « serviteurs de l'État » et du droit de l'État, cette « bureaucratie » (au sens non péjoratif) dont Max Weber a pu à la fin du XIXe siècle dresser l'« idéal-type ». Or si l'indépendance statutairement garantie de cette bureaucratie à l'égard des détenteurs du pouvoir politique en est venue à constituer un des critères d'existence de « l'État de droit », si les pratiques de patronage partisan dans les nominations aux emplois bureaucratiques conduisant à un accaparement « néo-patrimonial » des emplois publics distribués comme des « prébendes » aux amis et alliés du ou des partis au pouvoir sont dénoncés comme des symptômes pathologiques de « mauvaise gouvernance » chez les autres, ces pratiques n'en continuent pas moins pour partie d'être observables dans la plupart des grandes démocraties donatrices de leçons (à commencer par les Etats-Unis sous la forme, certes atténuée, du traditionnel *spoils system*). Mais, dans le même temps et de façon dialectique, la théorie

officielle de la bureaucratie comme la théorie de la représentation démocratique qui est aujourd'hui la principale source de légitimation du pouvoir d'État ne cessent de mettre nos sociétés en garde contre le « danger technocratique » : l'insistance est mise sur la nécessité pour les gouvernants élus d'exercer la plénitude du « pouvoir politique » et d'assumer les responsabilités afférentes et, par voie de corollaire, sur l'obligation faite aux fonctionnaires, fussent-ils « hauts » fonctionnaires, de s'en tenir *ex ante* à préparer les décisions politiques avec compétence et honnêteté puis *ex post* à les exécuter avec loyauté et efficacité.

En cette affaire, tout se passe comme si nos contemporaines sociétés à État de droit démocratique pratiquaient une sorte de double langage officiel, où se mêlent paradoxe et oxymore : d'un côté, l'on affirme qu'est indispensable une distinction de la sphère des activités dites « politiques » et de la sphère des activités dites « administratives », permettant de garantir l'indépendance des fonctionnaires publics dans leurs carrières et dans leurs comportements au travail contre la maladie que serait la « politisation ». De l'autre côté, l'on affirme tout aussi fort la nécessaire subordination de ces fonctionnaires publics à la volonté du pouvoir politique, sous peine de tomber dans la pathologie de la « technocratie » et du « gouvernement par les experts ». Se prémunir contre ce second risque justifie dans la plupart des grandes démocraties que les sommets de la hiérarchie administrative soient occupés par des « fonctionnaires politiques » (*politischer beamte* au sens allemand) révocables *ad nutum* par l'exécutif gouvernemental, et que les ministres s'entourent de « cabinets » de collaborateurs politisés, plus ou moins volumineux selon les pays mais dont le comparatisme montre que l'influence objective dans la production de l'action publique ne cesse de grandir depuis un quart de siècle un peu partout.

Pour compliquer les choses – et enrichir les réflexions – l'injonction à la performance véhiculée dans la plupart des pays de l'OCDE et de l'Union européenne (comme ailleurs par diffusion et transfert de modèles) par les programmes de réformes administratives partout à l'oeuvre et qui déclinent, plus ou moins, en l'acclimatant à chaque contexte local, les préceptes et recettes du « *New Public Management* », semblent inciter à ce que la sociologue de l'État allemande Renate Mayntz avait appelé dès les années 1980 la « soudure fonctionnelle » d'une hiérarchie administrative et de dirigeants politiques gouvernementaux mis en demeure de réussir ou d'échouer ensemble à rendre l'État plus « efficace, efficient et économe » (pour faire écho aux fameux « trois E ») : forme nouvelle de « politisation fonctionnelle » en ce sens, où les sommets de la bureaucratie publique ne doivent pas rester des « experts neutres » au sens wébérien mais sont appelés à être solidaires des gouvernants politiques et à s'engager personnellement dans le succès ou l'échec des réformes et des programmes publics développés dans et par l'État.

De cette rapide analyse ressort donc que la notion de « politisation » de l'État administratif, qui fait couler tant d'encre, revêt en fait une polysémie qu'il convient d'explorer, et qui conduit la réflexion et les recherches sur un continuum de questionnements qui va de la question très classique du patronage partisan sur les recrutements et les promotions de carrière des fonctionnaires publics, en ses formes plus ou moins brutales ou subtiles, jusqu'à la question des effets des programmes de réformes administratives néo-managériales en termes de « politisation fonctionnelle » des cadres administratifs supérieurs et dirigeants.

Ce riche ensemble de questionnements, qui se posent dans tous les Etats contemporains, trouve un relief particulier dans le concert des ex-PECOS, ces Etats d'Europe centrale et orientale qui ont connu en l'espace de deux décennies une période de sortie du communisme, où régnait l'Etat-Parti indifférencié à prétention totalitaire, sortie qui s'est manifestée par une re-différenciation de l'appareil d'Etat alors que renaissaient ou naissaient des partis politiques nombreux en situation de pluralisme politique des opinions (mais aussi des intérêts sous-jacents, voire de la corruption qui en résulte), le tout sous forte contrainte d'ajustement structurel et de réformes institutionnelles dites de « *capacity-building* » (toujours en cours) dans le cadre du processus d'adhésion à l'UE.

C'est dire que tous les ingrédients sont réunis dans des Etats d'Europe centrale et orientale qui apparaissent comme une sorte de « laboratoire » institutionnel où il est possible de poser l'ensemble de ces questions liées de près ou de loin à la notion de politisation de l'Etat et de ses administrations publiques, avec des chances avérées de dégager à la fois des traits communs et des différences entre des pays suffisamment différents dans leurs trajectoires nationales d'étaticité (au sens de Juan Linz) mais assez proches par leur double et commune expérience vécue de sortie du communisme d'Etat et d'adhésion récente à l'Union européenne, pour que la comparaison soit des plus fructueuses.

Ce Panel, qui sera l'occasion de l'installation par le Président du GEAP, Wim van De Donk, du nouveau Groupe de travail « Sociologie de l'Etat : Réformes & Résilience », se tiendra en quatre ou cinq sessions. L'on souhaite y rassembler, en formant un « croissant » de la Mer baltique à la Mer Noire, des rapports nationaux portant études des cas des divers pays ex-PECOs, depuis les Pays Baltes, jusqu'à la Roumanie et la Bulgarie, que l'on souhaite mettre au travail au regard du cas français, et peut-être de quelques autres cas d'anciens pays membres, pris en quelque sorte comme « variable de contrôle » à l'Ouest de l'Europe, et de réflexions plus générales sur le phénomène proposées par le discours de cadrage initial et les commentaires de Geert Bouckaert, président du Conseil scientifique de l'Institut International des Sciences Administratives (IISA).

Il est prévu de tirer un ouvrage collectif de ce Panel.

Procédure pour faire une proposition de communication

Les propositions de communication (en langue française ou anglaise) doivent comporter :

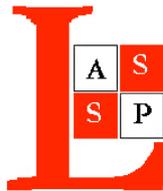
- Le titre de la communication ;
- La problématique et le contenu prévu ;
- La méthodologie adoptée et le matériau empirique utilisé ;
- Les nom, affiliation institutionnelle, adresse et contacts du ou des auteurs.

La date limite pour soumettre vos propositions est le 1er Mai 2011 au plus tard, par l'envoi d'un e-mail au président du Group permanent, Prof. Jean-Michel Eymeri-Douzans, et au co-chair Aurélien Buffat aux adresses suivantes :

jean-michel.eymeri-douzans@sciencespo-toulouse.fr
Aurelien.Buffat@unil.ch

Les réponses vous seront communiquées au plus tard le 1er Juin 2011.
Les auteurs sélectionnés devront adresser la version électronique définitive de leur communication au plus tard le 31 Juillet 2011, à la fois aux deux responsables ainsi qu'à Fabienne Maron : f.maron@iias-iisa.org.

*
* *



Figures du préfet. Une comparaison européenne

Colloque international organisé par

Jean-Michel EYMERI-DOUZANS et Gildas TANGUY

Laboratoire des Sciences Sociales du Politique (LaSSP) – IEP de Toulouse

en partenariat avec

le Groupe de Travail permanent « Sociologie de l'Etat : Réformes & Résilience » du Groupe Européen pour l'Administration Publique (GEAP-EGPA)

et le Groupe de travail « Science politique comparée des administrations » (SPCA)

de l'Association française de science politique (AFSP)

Toulouse, jeudi 17 et vendredi 18 novembre 2011

(Programme à venir bientôt)